

TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultation pour identifier, examiner et renforcer des programmes de formation et recherche sur l'innovation appliquée à l'entrepreneuriat vert.

**Dans le cadre du programme :
INNO´VERT : Développement d'écosystèmes d'entrepreneuriat vert pour les jeunes, les femmes et les migrants à Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq - Maroc**

| | |
|---|---------------------|
| Type de contrat : | Services techniques |
| Date limite de soumission des propositions : | 17/07/2023 |

Index

| | |
|--|----------|
| Introduction..... | 2 |
| A propos de la Fondation CIDEAL..... | 2 |
| Contexte et justification..... | 2 |
| Objectifs du service technique..... | 2 |
| Méthodologie..... | 3 |
| Tâches à réaliser..... | 3 |
| Livrables..... | 4 |
| Durée de la consultation..... | 4 |
| Compétences requises..... | 4 |
| Dossier de candidature..... | 5 |
| Méthodologie d'évaluation des offres..... | 6 |
| Prémises de consultation..... | 7 |
| Coordination et supervision..... | 8 |
| Procédure de soumission des offres..... | 8 |

Introduction

Vous trouverez ci-dessous les termes de référence (TdR) par la Fondation CIDEAL pour l'embauche de services techniques pour identifier, examiner et renforcer des programmes de formation et recherche sur l'innovation appliquée à l'entrepreneuriat vert dans le cadre du programme : " INNO´VERT: Développement d'écosystèmes d'entrepreneuriat vert pour les jeunes, les femmes et les migrants à Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq - Maroc ", cofinancé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), la Fondation CIDEAL et la Fondation CODESPA.

A propos de la Fondation CIDEAL

La Fondation CIDEAL est une organisation basée en Espagne qui travaille dans le domaine de la coopération internationale pour le développement depuis 1983, ayant réalisé plus de 400 actions de coopération au développement dans plus de 25 pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie, ainsi que des initiatives de sensibilisation et d'éducation au développement en Espagne.

A la Fondation CIDEAL, nous exerçons une double mission : nous réalisons des projets de développement dans les pays du Sud et, en même temps, nous agissons en tant que centre de recherche spécialisé dans la coopération au développement. Les deux tâches se complètent et fournissent une rétroaction.

La Fondation CIDEAL travaille au Maroc sans interruption depuis 1995, où elle possède une Délégation permanente dans la ville de Tanger. Depuis lors, nous avons mené plus de 60 actions de coopération au développement dans le pays.

Contexte et justification

La Fondation CIDEAL développe, avec Fondation CODESPA et ses partenaires locaux, le programme " INNO´VERT : Développement d'écosystèmes d'entrepreneuriat vert pour les jeunes, les femmes et les migrants à Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq - Maroc ", cofinancé par l'AECID. Ce programme intègre un objectif spécifique destiné à promouvoir l'innovation technologique et entrepreneurial dans les chaînes de valeur qui génèrent d'entrepreneuriat vert à haute valeur ajoutée à Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq. Cet objectif a, comme l'un de ses résultats, l'identification, l'analyse et le renforcement des programmes de formation et de recherche sur l'innovation appliquée à l'entrepreneuriat vert déjà existants.

Objectifs du service technique

Les services techniques demandés ont les objectifs suivants :

- Identifier des programmes de formation et recherche qui travaillent sur l'innovation technologique appliquée à l'entrepreneuriat vert.
- Examiner ces programmes et concevoir des propositions pour les renforcer tant au niveau du contenu, que des instruments et des ressources.

Méthodologie

Seront identifiés et contactés les universités, les instituts technologiques, les centres de formation privés et publics, les entreprises, les centres de recherche, etc., qui développent des programmes de formation et/ou recherche sur l'innovation technologique appliquée à l'entrepreneuriat vert (respectueuses de l'environnement) dans les secteurs du textile, de l'agriculture et des énergies renouvelables. En collaboration avec les acteurs chargés de la mise en œuvre de ces programmes, des propositions pour leur renforcement seront conçues tant en termes de contenu, que d'instruments et de ressources.

Pour la collecte de données quantitatives et qualitatives, seront utilisées des méthodes mixtes : l'analyse documentaire, l'observation directe, les entretiens avec des informateurs clés et les groupes de discussion.

Pour une plus grande cohérence des programmes de formation avec le marché du travail, des entretiens seront menés avec les entreprises, sur leurs besoins dans les chaînes de valeur des secteurs du textile, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

L'expert intégrera ses connaissances spécialisées à la réalité du terrain et de la jeunesse, car il faut que les propositions soient adaptées aux besoins et à la réalité de la population.

Tâches à réaliser

La personne/entité en charge du service technique s'engage, avec l'équipe de la Fondation CIDEAL qui coordonnera l'ensemble du processus, à réaliser l'identification d'au moins 9 programmes, les examiner et concevoir des propositions pour les renforcer. Cela prendra la forme des activités suivantes :

Phase 1 : Identification.

Identification au niveau national des universités, instituts technologiques, centres de formation privés et publics, entreprises, centres de recherche, etc., qui développent des programmes de formation et/ou recherche sur l'innovation technologique appliquée à l'entrepreneuriat vert (respectueuses de l'environnement) dans les secteurs du textile, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Elaboration de rapport de cartographie de ces acteurs.

Revue et analyse bibliographique des programmes de formation et recherche de ces acteurs.

Rapport sur les programmes pré-identifiés (au moins 9 programmes).

Contacteur les acteurs des programmes pré-identifiés et gérer la signature d'un accord de collaboration pour participer au processus d'identification et de renforcement de leurs programmes.

Sélectionner au moins 9 programmes (CIDEAL).

Analyse des données et préparation du rapport sur les programmes identifiés.

Restitution et validation des résultats du rapport.

Remise du rapport. Il sera rédigé en français, avec un résumé analytique.

Phase 2 : Examiner et concevoir.

Entretiens et ateliers de groupe avec les acteurs des programmes sélectionnés, autour des bonnes pratiques, les faiblesses et les opportunités de ces programmes.

Ateliers pour concevoir des propositions pour renforcer ces programmes, tant en termes de contenu, d'instruments que de ressources, et des stratégies spécifiques, afin d'obtenir des résultats concrets pour l'entrepreneuriat vert dans les secteurs du textile, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Rapport sur les entretiens et ateliers.

Analyse des données et préparation des propositions pour renforcer ces programmes, (adaptés à la réalité et aux caractéristiques de la population jeune et zone d'exécution du programme : Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq).

Restitution et validation des propositions.

Concevoir les programmes intégrant les propositions validées.

Restitution et validation des programmes.

Remise des programmes. Ils seront rédigés en français, avec un résumé analytique.

Livrables

Les livrables à remettre dans le cadre de cette mission sont :

Plan de travail

Cartographie des acteurs

Rapport sur les programmes pré-identifiés (au moins 9 programmes).

Rapport sur les programmes identifiés (au moins 9 programmes).

Rapport sur les entretiens et ateliers pour examiner et concevoir le renforcement des programmes.

Rapport sur des propositions pour renforcer ces programmes.

Programmes intégrant les propositions validées.

Une première version de ces supports sera partagée avec la Fondation CIDEAL, même si les versions ultérieures sont nécessaires après l'approbation finale du contenu par la Fondation CIDEAL.

Les livrables seront fournis sur support électronique dans des formats facilitant la gestion.

Durée de la consultation

Le service technique durera 3 mois, à compter de la signature du contrat de prestations.

Compétences requises

Pour la réalisation de ce service la Fondation CIDEAL exige au moins 2 experts(s) (Senior et junior), dont les qualifications doivent clairement correspondre aux profils indiqués ci-dessous :

| EXPERT(E) 1 | EXPERT(E) SENIOR |
|-------------|---|
| Formation | - Diplôme universitaire de niveau Master ou supérieur (BAC + 4 et plus) de préférence en environnement et géosciences ou similaire comme exigence minimale . |

| | |
|----------------------|---|
| Expérience | <ul style="list-style-type: none"> - Expertise senior avec au moins 5 années d'expérience générale en matière de réalisation de consultation dans le domaine de la durabilité environnementale, valorisation des ressources naturelles économie vert ou similaire, comme exigence minimale. - Expérience prouvée dans la formation environnementale. - Expérience prouvée dans l'analyse et le développement des chaînes de valeur - Expérience prouvée dans les processus d'autonomisation économique des jeunes. - Une bonne connaissance du développement rural et du contexte rural marocain, des politiques marocaines en matière de développement durable. - Connaissance des chaînes de valeur des secteurs du textile, de l'agriculture et des énergies renouvelables. |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Grande capacité d'analyse - Très bonne capacité de rédaction en français - Connaissance des acteurs et du contexte d'intervention. |

| EXPERT (E) 2 | EXPERT (E) JUNIOR |
|----------------------|---|
| Formation | <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire de niveau (BAC + 3) de préférence en économie avec une spécialisation en gestion d'entreprise, comme exigence minimale. |
| Expérience | <ul style="list-style-type: none"> - Expertise junior avec au moins 2 années d'expérience générale en matière de réalisation de consultation, comme exigence minimale. - Expérience dans les processus d'autonomisation économique des jeunes. - Expérience dans le conseil aux micros, petites et moyennes entreprises pour la transition à l'économie verte. |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Grande capacité d'analyse. - Bonne capacité de rédaction, et de synthèse en français. - Connaissance du contexte de l'intervention. |

La Fondation CIDEAL pourra, à tout moment, demander le remplacement d'un(e) expert(e) qui s'avère non conforme aux standards minimums de qualité technique requis par la nature de ce projet.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière.

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a) Une lettre de soumission dûment signée ;
- b) Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée détaillée ;
- c) Le planning de la réalisation de la mission ;
- d) Les CV à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;

e) Les attestations de référence de missions similaires menées par les bureaux d'études.

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes. A noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liées à la réalisation de cette mission).

Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale).

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

| | Maximum | Score |
|--|------------|-------|
| Total pour l'organisation et la méthodologie | 25 | |
| • Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention | 10 | |
| • Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée | 15 | |
| Experts / Expertise : | 50 | |
| • Pertinence du profil et de l'expérience de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises | 15 | |
| • Formation | 5 | |
| • Compétences fonctionnelles | 5 | |
| • Expérience professionnelle | 15 | |
| • Références (de missions similaires) | 10 | |
| Méthodologie et approche proposée | 25 | |
| • Qualité de l'approche proposée / méthodologie | 15 | |
| • Qualité du plan de travail proposé | 10 | |
| Score total global | 100 | |

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

Prémises de consultation

Les prémisses de base du comportement éthique et professionnel de la part du consultant sont :

Anonymat et confidentialité : L'assistance doit respecter le droit des personnes à fournir des informations garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Responsabilité : Tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe ou entre eux et les responsables du projet, relativement aux conclusions et/ou recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute déclaration doit être soutenue par l'équipe ou enregistrer le désaccord à son sujet. Le consultant assumera l'entière responsabilité technique des services professionnels fournis pour le développement de cette consultation. Le consultant responsable du service qu'il fournit doit garantir sa qualité et être responsable du travail effectué, de sorte que, en cas de demande d'éclaircissement ou de correction, il ne peut nier sa participation. La documentation générée lors de l'exécution de cette consultation sera la propriété de CIDEAL.

Indépendance : Le consultant doit garantir son indépendance par rapport à l'intervention évaluée, n'étant pas liée à sa gestion ou à tout élément qui la compose.

Incidents : En cas de problèmes apparaissant au cours du travail de terrain ou dans toute autre phase de la consultance, ceux-ci doivent être signalés immédiatement au responsable de l'équipe de coordination désigné par CIDEAL. Si tel n'est pas le cas, l'existence desdits problèmes ne pourra en aucun cas être invoquée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats établis dans les présents Termes de Référence.

Validation des informations : Il est de la responsabilité du consultant de garantir la véracité et la qualité des informations recueillies pour l'élaboration des rapports, et sera responsable en dernier ressort des informations présentées dans le rapport de conseil. L'équipe de consultants doit assurer la qualité dans toutes les phases, au niveau technique, méthodologique, travail de terrain, analyse de l'information, rapport avec interprétation et poursuite. Si les travaux effectués n'ont pas la qualité requise, le rapport sera retourné et les derniers paiements ne seront effectués qu'une fois les lacunes corrigées.

Remise des rapports. En cas de retard dans la remise des rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à ce qui avait été convenu avec le CIDEAL, le rapport est renvoyé et les derniers paiements ne sont pas effectués tant que les irrégularités ne sont pas corrigées.

Rédaction et publication des résultats du consultant. Les résultats de la consultation, ainsi que les informations produites par et pour l'étude qui seront fournies sous forme d'annexes numériques sous forme originale. xlx, doc, etc... sont la propriété du CIDEAL, et seulement elle et ses partenaires locaux pourront utiliser le rapport issu de ce travail pour sa reproduction et son usage privé, en nommant toujours dans quel domaine il a été réalisé et l'auteur de celui-ci.

Coordination et supervision

La supervision des travaux sera confiée à l'équipe de coordination désignée par CIDEAL.

Procédure de soumission des offres

Les candidats intéressés sont invités à postuler dans le dossier de candidature, au plus tard le 17/07/2023, à l'adresse mail suivante : nora.bouhorma@cideal.org

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.